



Anne VERJUS, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*

Paris, Fayard, 2010, 392 pages.

Martine Lapied



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/10395>

DOI : [10.4000/clio.10395](https://doi.org/10.4000/clio.10395)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2011

Pagination : 290-292

ISBN : 978-2-8107-0170-4

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Martine Lapied, « Anne VERJUS, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire* », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 34 | 2011, mis en ligne le 15 décembre 2011, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/10395> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.10395>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Anne VERJUS, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*

Paris, Fayard, 2010, 392 pages.

Martine Lapied

RÉFÉRENCE

Anne VERJUS, *Le bon mari. Une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2010, 392 pages.

- 1 L'ouvrage d'Anne Verjus, chercheuse en histoire politique au CNRS¹, apparaît comme une histoire de la famille, d'abord sociale avant d'être politique. L'objectif n'étant pas une histoire politique complète des femmes à l'époque révolutionnaire, le sous-titre est un peu large par rapport à ce qui est évoqué d'autant que, particulièrement à l'époque révolutionnaire, la politique ne se limite pas à la question du droit de vote. Mais le travail montre, brillamment, ce que l'histoire de la famille peut apporter à la réflexion sur le thème essentiel de l'exclusion des femmes du suffrage pendant la Révolution française.
- 2 Les recherches menées par Anne Verjus mobilisent de nombreuses sources et les débats sont finement étudiés. Parmi ces sources diversifiées, les lois électorales et les débats parlementaires avec les lettres des comités, les mémoires de concours nationaux de l'Institut, les écrits de Roederer sont utilisés dans des études approfondies. Les apports de l'ouvrage sur l'importante question du pouvoir paternel et de l'autorité maritale sont évidents. Il est d'ailleurs intéressant de constater que sur le tableau qui a été choisi, à dessein, pour la couverture il n'y a pas d'épouse, mais un père et ses quatre enfants.
- 3 L'étude est composée de quatre parties qui analysent la construction du conjugalisme à partir de 1789 et l'influence de cette catégorie de pensée sur les décisions prises en

matière politique. Si le terme de « conjugalisme » n'est employé que dans le courant du XIX^e siècle, un modèle d'unité conjugale jugé fondamental pour l'évolution des mœurs se met en place dès le XVIII^e siècle. Les liens entre cette cellule familiale et l'État évoluent entre les débuts de la Révolution, où elle est conçue comme un espace politique, et à partir du Directoire quand se manifeste la volonté de protéger un espace privé de l'intrusion étatique.

- 4 L'introduction part d'un conte de Marmontel, écrit trente ans avant la Révolution, qui montre comment les femmes doivent intégrer le modèle de soumission bourgeoise, devenir bonnes épouses et bonnes mères pour mener une vie harmonieuse régie par la Raison dans une unité d'intérêts, d'opinions, de vie et de sentiments qui caractériseraient la forme nouvelle du lien matrimonial.
- 5 La première partie, intitulée *La victoire du fils de famille (1789-1792)*, étudie la loi électorale de décembre 1789 qui écarte du droit de vote non seulement les femmes, même propriétaires, célibataires ou veuves, mais aussi les domestiques et les fils de famille. Elle montre ensuite l'évolution du statut des fils de famille jusqu'à la « victoire » du décret du 28 août 1792 qui abolit la puissance paternelle sur les fils de famille dont la majorité est ensuite fixée à 21 ans. La capacité politique étant liée à la position sociale, les femmes restent alors exclues du suffrage, même celles qui remplissent toutes les conditions de la capacité politique sauf la masculinité. L'idée demeure qu'il n'est pas de liberté d'opinion, donc d'aptitude à parler au nom de la Nation, sans détention d'une part de puissance « privée ».
- 6 La deuxième partie, *Le gouvernement des femmes*, traite de l'influence des femmes dans la famille. La vision de Roederer, dans son cours d'organisation sociale de 1793, y est analysée. Elle constitue une réponse aux théories de Condorcet. Les idées de Roederer, inspirées de Rousseau, sont majoritaires chez les révolutionnaires. Le mari tient son pouvoir de la nécessité de protéger sa femme quand elle est mère, mais aussi d'une certaine méfiance vis-à-vis de la puissance des femmes. Les femmes ont un rôle important en tant que mères des générations futures qu'elles doivent mettre au monde et éduquer afin de produire de bons citoyens. Influant sur les mœurs de la Nation, elles ont toute leur place dans la construction d'un monde nouveau « régénéré » et dans le maintien de la paix civile. En ce sens, elles sont citoyennes.
- 7 Sous le titre « *Je suis père...* » : *l'autorité du père de famille en République*, les débats sur l'étendue et les limites du pouvoir du père de famille sont abordés à travers plusieurs sources. Cette troisième partie se base sur le code civil et les réponses aux concours de l'Institut pour étudier l'autorité paternelle qui est au centre de la cellule familiale. On voit, sans surprise, que dans les réponses aux sujets de concours portant sur ce sujet au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, l'autorité maritale est traitée en même temps que l'autorité parentale et que les stéréotypes sur les faiblesses de la nature féminine et les sources de « puissance » de la femme abondent : « le sexe faible gouverne l'autre en lui obéissant ». Les femmes en sont donc réduites à utiliser les armes des faibles : le contournement, l'adaptation, l'influence.... Cette étude des réponses aux concours est fouillée, intéressante en ce qui concerne le statut social des femmes, à condition, bien sûr, de prendre ces textes pour les reflets, très diversifiés, d'opinions d'intellectuels de leur temps, dont une femme qui a intégré les représentations de son époque.
- 8 La quatrième partie, *La société parentélaire* montre que le pouvoir « paternel » s'exerce aussi sur le couple. Elle aborde la question de la répartition du pouvoir dans la famille. Elle montre que le mariage est conçu comme un acte politique et que le « bon citoyen »

doit être père de famille, comme le mettent en valeur les fêtes des époux. À la fin du parcours, c'est le couple qui est désormais à l'origine de la famille, selon le modèle bourgeois. Les époux sont solidaires, sous le régime du cens la fortune de l'épouse est comptabilisée pour que l'époux puisse voter pour le foyer. Les femmes ne seraient pas exclues, dans l'esprit des législateurs, puisque le chef de famille représente l'unité familiale dont les membres sont censés avoir les mêmes intérêts. Une vision idéalisée met en valeur l'autorité bienveillante du mari et le consentement de la femme dont le rôle dans la construction du bonheur familial est considéré comme fondamental. On en revient donc à ce que voulait démontrer le conte de Marmontel évoqué en introduction.

- 9 Après *Le cens de la famille*², Anne Verjus continue ainsi de développer sa vision familialiste de la place des femmes dans la société. Voulant comprendre les dispositions adoptées à partir de 1789 à partir des catégories de pensée de l'époque, elle soutient qu'à travers le conjugalisme, les femmes sont mises à l'écart de la participation politique sans être exclues de la représentation politique.
- 10 Sans forcément partager complètement de telles analyses, on ne peut qu'être intéressé par l'approfondissement de cet axe de recherche sur la sphère domestique et la réflexion qui conduit à une meilleure compréhension de la société révolutionnaire et post-révolutionnaire. Les travaux d'Anne Verjus sont un des témoignages de la richesse des recherches actuelles sur *Femmes, Genre, Révolution* qui, à travers des grilles de lecture diversifiées, permettent de mieux comprendre les mutations dans l'ordre politique et social.

NOTES

1. Laboratoire Triangle, ENS Lyon.

2. Anne Verjus, *Le cens de la famille. Les femmes et le vote 1789-1848*, Belin, 2002.